



## Info-flash de rentrée

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que la reprise n'a pas été trop dure. Nous vous proposons un petit retour sur quelques informations ayant marqué cet été, avant quelques annonces de rentrée.

### **Action « Cour des Comptes »**

(cf. mail du 5 juillet pour les adhérents)

Le 3 juillet, les militants de Solidaires Finances Publiques se rassemblent partout en France devant les Cour des Comptes pour dénoncer le rapport à charge sur les 10 ans de la DGFIP. Cette action a été particulièrement bien relayée par les médias. Les économies budgétaires sont au centre de l'attention et notamment les suppressions d'emplois de fonctionnaires... en particulier à Bercy.

### **Discours aux n° 1 et Comité Technique de Réseau (CTR)**

(cf. le site national rubrique Vie des Agents / CTR)

Le 11 juillet, le ministre Gérard Darmanin reçoit les n°1 de la DGFIP, des Douanes et du Budget. Le lendemain, 12 juillet, notre DG, Bruno Parent préside un CTR au cours duquel il revient sur les annonces de la veille et confirme que nous devons nous attendre à une « accélération des restructurations ». Il est question d'une agence ou réseau unifié pour les prélèvements obligatoires fiscaux et sociaux, du « zéro numéraire », de l'avenir incertain des SIP et du SPL...

### **Travaux reportés au CFIIP de Castres**

(cf. mail du 13 juillet pour les adhérents)

Le 13 juillet, la DDFIP du Tarn confirme le report des travaux au CFIIP de Castres... ce qui n'a surpris personne... à part la Direction. De nouveaux appels d'offres seront publiés en septembre. L'administration espère pouvoir commencer les travaux dès début novembre. En attendant, le CHSCT a d'ores-et-déjà financé la rénovation des sanitaires (travaux en cours) et une réparation, que l'on espérera efficace, du toit du service PELP/Cadastre.

### **Publication du rapport CAP22**

(cf. mail du 23 juillet pour les adhérents)

Le 20 juillet, Solidaires Finances Publiques publie sur son site internet le fameux rapport CAP22 que le gouvernement hésitait à rendre public. Le rapport et nos premières analyses sont à retrouver sur notre site national, dans la rubrique Le syndicat / Nos engagements / Solidaires Fonction Publique.

### **Vers le transfert des missions topographiques de la DGFIP à l'IGN**

(cf. le site national / accès réservé aux militants)

Le 20 juillet, la députée LREM Valéria Faure-Muntian remet au gouvernement un rapport sur « Les données géographiques souveraines ». La recommandation n°20 du rapport est ainsi libellée : « *Evaluer à échéance du 1er trimestre 2019 les impacts techniques, organisationnels, juridiques et financiers d'un transfert des missions topographiques de la DGFIP à l'IGN et procéder au transfert avant la fin de la législature* ». Les craintes exprimées tant par les organisations syndicales que la DGFIP, sur le suivi des travaux topo et leurs conséquences en matières foncières et fiscales, et reprises dans le rapport sont balayées d'un revers de main au prétexte d'une mission d'expertise

qui, n'en doutons pas, montrera qu'elles sont infondées. Voilà bien de quoi alourdir nos inquiétudes (et nos certitudes) sur le devenir des missions de la DGFIP, topographiques au cas particulier.

### **Concours : restrictions entérinées**

(cf. le site national rubrique Vie des agents / Formation / Concours)

Paru au Journal Officiel, le décret 2018-662 du 26 juillet 2018 consacre dans les statuts particuliers des Inspecteurs des Finances Publiques l'interdiction de se présenter plus de 5 fois :

- A l'examen professionnel de B en A. Sont prises en compte les participations aux examens professionnels ouverts à compter du 1 janvier 2019.
- Aux concours externe et interne. Sont prises en compte les participations aux concours ouverts à compter du 1 janvier 2019.

Ce décret entérine par ailleurs la nouvelle organisation de la scolarité des inspecteurs, nouvelle organisation qui prend effet pour la promotion de cette année.

### **Droit d'alerte canicule**

Le 1er août, un représentant Solidaires Finances Publiques en CHSCT a émis un droit d'alerte, au nom de l'ensemble des organisations syndicales siégeant dans cette instance, pour rappeler à la DDFIP du Tarn ses obligations en matière de protection de la santé de ses agents. En effet, il a pu être constaté un peu de « flottement » dans l'application des mesures du plan canicule. Des messages à tous les agents ont par la suite été envoyé par la Direction afin de rappeler la nature de ces mesures. Nous regrettons cependant que la proposition de journée continue écourtée (6h de travail sans pause méridienne, de 7h à 13h) n'ait pas été retenue pour les sites non climatisés. Au vu de l'évolution du climat, une réflexion devra nécessairement être engagée pour adapter le travail à de telles conditions.

### **Rentrée politique : premières annonces budgétaires**

De retour de congés, le premier ministre Édouard Philippe a accordée une interview au JDD (édition du 26 août) dans laquelle il livre les grandes orientations budgétaires pour 2019. Il précise notamment qu'il y aura 4 500 emploi supprimés dans la Fonction Publique d'État et ajoute qu'il y aura plus de 10 000 suppressions en 2020. L'objectif des 50 000 sera tenu d'ici la fin du quinquennat. Pour mémoire, rappelons qu'il n'y a « que » 1 600 suppressions d'emplois en 2018, intégralement supportées par la DGFIP... D'ailleurs, au journaliste qui demande où se feront ces suppressions, le 1er Ministre répond : « Nous avons annoncé des réorganisations au ministère des Finances, dans l'audiovisuel public, dans le réseau extérieur de l'État ».

### **Mise en place du jour de carence**

(cf. message du 27 juillet sur Ulysse Tarn)

Le 29 août, les agents ayant eu un arrêt maladie depuis le 1er janvier 2018 verront leur paye amputée du jour de carence. Pour les personnes ayant eu plusieurs arrêts de travail depuis le début de l'année, et afin de limiter l'impact financier de son retard, l'administration retiendra au maximum 2 jours de carence par mois jusqu'à épuisement des jours de carence dus. Solidaires continue de dénoncer cette mesure comme injuste, punitive et contre-productive, que ce soit dans le public ou dans le privé !

### **Télétravail**

Le 6 septembre, la DG convoque un groupe de travail sur le télétravail à domicile (hors raison médicale). Elle souhaite développer cette pratique dans les 3 ans à venir, jusqu'à atteindre un plafond de 10% des agents dans chaque direction. Une campagne annuelle d'appel à candidature serait organisée chaque année, à l'automne, et pourrait avoir lieu dès 2018. Au vu de l'accélération des restructurations annoncée par le DG, nous pouvons craindre que de plus en plus de collègues seront obligés de réaliser des trajets domicile-travail de plus en plus longs... Le télétravail est-il la solution ?